



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 111

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

### Jeudi 17 Octobre 2019

#### RESUME CM DU 17 septembre :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

**Mise en place du dispositif TIPI : Titres Trésor Public payables par internet :** M. le Maire informe le CM que la direction générale des finances publiques met en place un traitement informatique TIPI (Titres payables par Internet). Ce dispositif permet un télépaiement par carte bancaire et permettra aux usagers de régler en ligne les factures de la cantine, l'accueil périscolaire, l'ALSH. Après délibération, le CM décide de mettre ce dispositif en place et autorise M. le Maire à signer la convention.

**Compte Epargne Temps : mise en œuvre suite à l'avis du comité technique :** M. le Maire rappelle au CM que les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congés dans un compte épargne temps.

La réglementation fixe un cadre général mais il appartient au CM de se prononcer sur le détail des modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, de fermeture du compte épargne-temps (CET), ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent.

M. le Maire propose au CM de fixer comme suit les modalités d'application du compte épargne temps dans la collectivité :

**Les bénéficiaires :** Les agents titulaires et contractuels de droit public employés à temps complet ou à temps incomplet, de manière continue depuis un an, peuvent le solliciter

**L'alimentation du CET :** Le CET est alimenté par un report des congés annuels + jours de fractionnement, sans que le nombre de jours pris au titre de l'année puisse être inférieur à 20, ou des jours de récupération au titre de l'ARTT

**Nombre maximal de jours pouvant être épargnés :** Le nombre total des jours maintenus sur le CET ne peut pas excéder 60 jours.

**La collectivité instaure la monétisation du CET :** Les 15 premiers jours épargnés ne seront utilisés que sous forme de congés. Au-delà de 15 jours, les jours épargnés peuvent être utilisés ou monétisés sous condition.

Après avis du comité technique et après délibération, le CM décide d'adopter les modalités ainsi proposées.

**Tarifs salle des Fêtes 2020 :** Le CM décide de ne pas changer les tarifs de la salle des fêtes pour 2020 et d'ajouter un tarif pour les locations de repas à emporter (Véranda : 60 € / Véranda + Cuisine : 100 €). Ces tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 et consultables en

mairie.

**Centre de loisirs été : convention avec Familles Rurales – Subvention :** M. le Maire rappelle au CM que Familles Rurales Plumaugat assure le fonctionnement de l'accueil loisirs de l'été. La commune met à disposition des locaux et un soutien financier si besoin. M. le Maire propose de rédiger une convention entre les 2 parties afin de garantir un bon fonctionnement de ce service et de stipuler les obligations de chacun. Après délibération, le CM valide la convention proposée.

**Clôture fond étang : devis :** M. le Maire rappelle au CM le projet de pose d'une clôture en grillage rigide au fond de l'étang suite aux travaux de cloisonnement bétons block et présente le devis. Après délibération le CM décide de réaliser les travaux et retient la proposition des Clôtures de l'Ouest.

**Devis SDE : rénovation éclairage stade :** M. le Maire présente un devis du SDE pour rénovation de la vasque (carreau projecteur cassé) d'un montant de 410 € HT + 5 % de maîtrise d'œuvre. Après délibération le CM valide le devis du SDE et percevra une subvention d'équipement de 60 %.

**Travaux Bibliothèque : coordinateur SPS :** M. le maire fait part au CM qu'il est nécessaire de désigner un coordinateur SPS pour les futurs travaux de transformation de l'ancien garage de la place du commerce en Bibliothèque. Après étude des devis le CM retient la proposition de la SARL SCOPI d'Yffiniac.

**Devis achat tracteur :** M. le Maire rappelle le projet d'achat d'un tracteur avec chargeur, matériel qui faciliterait le travail des agents techniques. Après étude des propositions, des avis techniques et des devis le CM décide d'acheter un tracteur neuf équipé d'un chargeur avec godet de 85 cv et retient l'offre des Ets BLANCHARD.

**Financement achat tracteur : emprunt :** M. le Maire propose au CM de réaliser un emprunt pour financer l'achat du tracteur. Après étude des propositions, le CM décide d'emprunter 46 000 € sur 5 ans au taux de 0,49 % à échéances constantes et retient l'offre d'AGILOR auprès du Crédit Agricole.

**Création emploi temporaire suite disponibilité :** M. le Maire fait part au CM du renouvellement de la mise en disponibilité d'un agent animation pendant 1 an et qu'il y a lieu de le remplacer immédiatement ; Après délibération le CM décide de créer un poste d'adjoint technique non permanent à raison de 17 heures hebdomadaires pour une durée de un an à compter du 1<sup>er</sup> Octobre.

---

## DATES A RETENIR :

### Permanences :

*Aides aux démarches en ligne :*

**GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !**

*Une conseillère en économie sociale et familiale vous aide dans vos démarches les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de 9H00 à 12H00. Partenariat avec Familles Rurales.*

**Prochaines permanences :**

**Vendredi 25 octobre, Vendredi 8 novembre.**

**Maire / Conseiller Départemental :** sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

**Permanence des adjoints** sur rendez-vous.

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

### NOUVEAUX Horaires de la Bibliothèque :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 16H00 à 18H00

Et tous les mercredis de 15h00 à 17h30 et samedis de 10h30 à 12h00

### Prochaine réunion de conseil :

Mercredi 23 Octobre à 20h00

### Festivités / Vie des associations : Octobre / Novembre :

*Mardi 22 octobre : AG Fnaca*

*Samedi 26 octobre : Poulet – Frites Taupes à Plum*

*Dimanche 3 novembre : Loto du Comité des fêtes*

*Dimanche 10 novembre : Commémoration de l'armistice*

*Dimanche 10 novembre : Puces créatives Familles Rurales*

*Mardi 19 novembre : Banquet du Club du Bon Accueil*

*Samedi 23 novembre : Repas à emporter de l'APEL (école)*

*Samedi 30 novembre : Buffet des bénévoles du Festival des battages*

### Football :

**A domicile**

*3 novembre à 15h00 contre Les champs Géraux*

*24 novembre à 15h00 contre Guitté/Guenroc*

**A l'extérieur**

*20 octobre à 15h30 contre Le Hinglé – Trévron 2*

### Messes :

*Vendredi 1<sup>er</sup> nov. à 10h30 à Plumaugat (tousaint)*

*Dimanche 10 nov. à 10h30 à Plumaugat (commémoration)*

## PELE – MELE :

1 – Vous envisagez de réaliser des **travaux d'économies d'énergie dans votre logement**, et vous souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? Vous avez récemment été démarchés et vous souhaitez vérifier la fiabilité des informations qui vous ont été communiquées ? Un conseiller en énergie FAIRE de **Dinan Agglomération** se propose de répondre à vos questions à la date suivante :

À CAULNES le 5 novembre de 9H00 à 12H00. **Prise de rendez-vous au 02.96.87.42.44.**

2 – **Coupe de bois** : comme chaque année une coupe de bois sera organisée dans le bois de l'Etos. Renseignements en mairie.

3 – **CHOUCAS** : nous invitons tous les agriculteurs qui subissent des dommages du fait de la présence de choucas, à le faire savoir en mairie. Il est important d'avoir le plus de **témoignages** possibles pour continuer à contrôler la population présente dans le clocher.

4 –Dimanche 10 novembre, **7ème édition des Puces Créatives** organisée par l'association Familles Rurales. De nombreux exposants sont attendus pour vous proposer des fournitures pour vos loisirs créatifs (Couture, broderie, perles, scrapbooking, laine...) ainsi que des créations artisanales. Venez nombreux nous rendre visite ce dimanche de 10h à 17h !

*Petit rappel : les soirées bricolage ont lieu un mardi soir sur deux à la Salle St Pierre à partir de 20h30.*

**Renseignements :** Chrystèle Andrieux 02 96 83 15 85

5 – **Démarchages** : en cette fin d'année le risque augmente de voir des **personnes malveillantes** passer vous vendre des calendriers. **Restez vigilants !**

6 – **Collecte de sang** organisée à Caulnes le **22 octobre** De 14 h à 19 h à la salle des Fêtes.